

NOUVEAU :

Réseau PNNS
Bourgogne-Franche-Comté



FORMATION :

Promouvoir la santé en entreprise par
l'alimentation et l'activité physique

1 jour en présentiel : 10 mai 2022 | DIJON
½ journée en distanciel : 24 mai 2022 matin



Bibliographie



Avril 2022

Réalisation :

Marion Defaut

Chargée d'ingénierie documentaire

Ireps Bourgogne-Franche-Comté

m.defaut@ireps-bfc.org - 03 80 66 73 48

Introduction

Cette bibliographie a été élaborée dans le cadre de la formation « Promouvoir la santé en entreprise par l'alimentation et l'activité physique », menée en mai 2022 par l'Ireps Bourgogne-Franche-Comté sur financement de l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté.

Ce document présente une sélection de références sur la thématique de la promotion de la santé au travail, en particulier la nutrition. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité et répond à un souci d'accessibilité des documents cités (majoritairement en ligne).

Il est structuré en **quatre** parties :

- Des **définitions** sourcées de concepts importants dans notre problématique : santé, déterminants de la santé, inégalités sociales de santé, empowerment, action de santé, nutrition, alimentation saine, activité physique, sédentarité, promotion de la santé au travail, qualité de vie au travail (p. 3)
- Un panorama du **cadre d'action** : plans nationaux et régionaux, PNNS 4, enquêtes et repères statistiques (p. 11)
- Des pistes pour **agir en milieu professionnel** : référentiels d'intervention, exemples d'actions, outils numériques (p. 16)
- Quelques **sites internet** incontournables (p.21)

À l'intérieur de chacun des chapitres, les références bibliographiques sont présentées par ordre ante-chronologique. Les sources interrogées sont principalement les bases de données bibliographiques Bib-Bop (www.bib-bop.org), Cairn (www.cairn.info), les publications repérées par les documentalistes de l'Ireps BFC et mentionnées dans le bulletin « la Veille du jour » (<https://ireps-bfc.org>), etc.

Les pages internet citées ont été consultées pour la dernière fois le 28 avril 2022.

Bonne lecture !

Marion Defaut

1 – QUELQUES DÉFINITIONS

Ces définitions sont classées par thématique : d'abord des concepts en rapport avec la charte d'Ottawa, puis ceux dans le champ de la nutrition, en relation avec notre sujet.

SANTÉ

« Un état de complet bien-être physique, mental et social et non pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité. La santé est une ressource pour chaque jour de la vie, et n'est pas la finalité de la vie. C'est un concept positif, mettant en avant les ressources sociales et personnelles aussi bien que les capacités physiques. Cette définition de l'OMS exprime un idéal, qui devrait être le but de toutes les activités de développement de la santé. Dans la médecine et dans la recherche, la santé est souvent comprise comme l'absence d'une maladie ou d'un trouble diagnostiqué. Dans le contexte de la promotion de la santé, la santé est appréhendée comme une ressource, qui permet à des personnes de mener une vie individuellement, socialement et économiquement productive face à des situations en perpétuel changement. »

*Rusch Emmanuel, Commission européenne.
Glossaire européen en santé publique. Genève : OMS, 2003.*

DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

« Les déterminants sociaux de la santé sont les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie, ces circonstances étant déterminées par plusieurs forces : l'économie, les politiques sociales et la politique. »

*Principaux concepts relatifs aux déterminants sociaux de la santé
Genève : OMS, 2010*

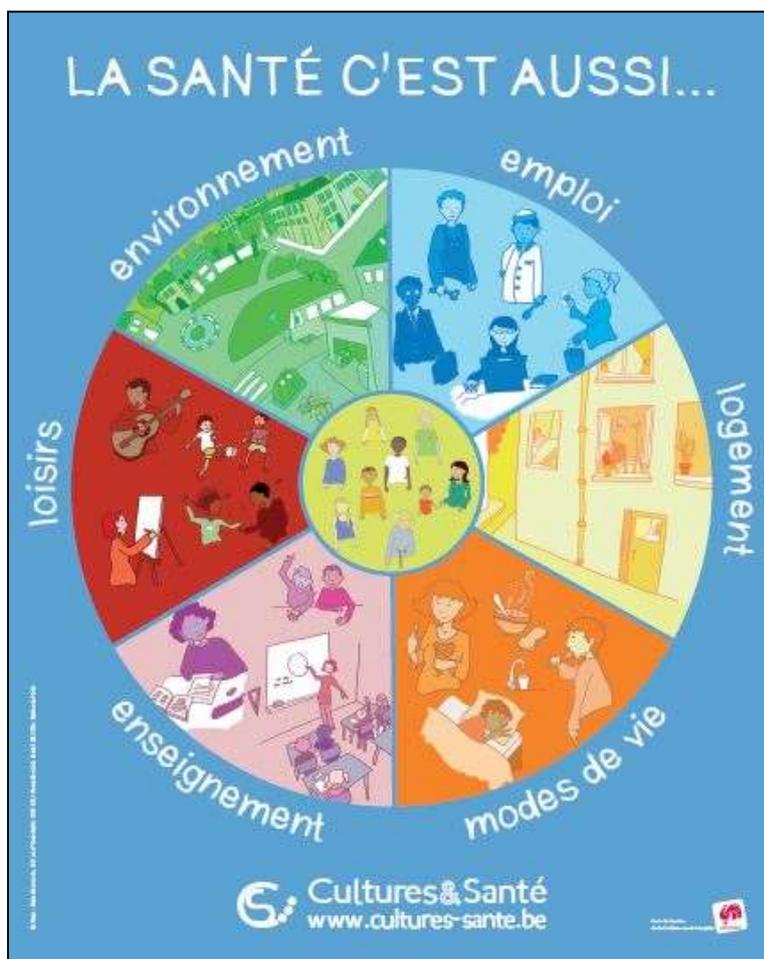
En ligne : http://www.who.int/social_determinants/thecommission/finalreport/key_concepts/fr/index.html

« On peut répartir les déterminants de santé d'un individu en quatre grands groupes :

- la **biologie humaine** : les facteurs génétiques, les facteurs physiologiques, les facteurs liés à la maturation et au vieillissement ;
- **l'environnement** physique, psychologique, social ;
- **les comportements, le style de vie** : les facteurs professionnels, les facteurs liés aux loisirs, les modes de consommation (alimentation, produits toxiques) ;
- **l'organisation des services de santé** : la prévention, les soins curatifs, la réadaptation, la réhabilitation.

Tous ces facteurs sont, bien sûr, interdépendants. »

*Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Bourgogne
Glossaire utilitaire en éducation pour la santé.
Dijon : Groupement régional de santé publique, 2005, 67 p.*



La santé, c'est aussi... Bruxelles :
 Cultures & santé, 2011, affiche.
<http://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-promotion-sante/item/62-la-sante-cest-aussi.html>

INÉGALITES SOCIALES DE SANTÉ

« Il existe donc un lien entre l'état de santé d'une personne et sa position dans la hiérarchie sociale. Ce constat ne concerne pas seulement les personnes les plus défavorisées, en situation de précarité ou de pauvreté. Les inégalités sociales de santé ne se réduisent pas à une opposition entre les personnes pauvres et les autres. Même si les écarts entre la population la plus favorisée et celle la plus défavorisée sont les plus grands, les épidémiologistes ont pu objectiver des écarts existant pour l'ensemble de la hiérarchie sociale.

Les inégalités sociales de santé suivent une distribution socialement stratifiée au sein de la population. En d'autres termes, chaque catégorie sociale présente un niveau de mortalité, de morbidité plus élevé que la classe immédiatement supérieure. Ce phénomène est résumé par le terme de « gradient social » des inégalités de santé.

[... On] on pourrait écrire que les inégalités sociales de santé sont des « *différences systématiques, évitables et importantes dans le domaine de la santé* » observées entre des groupes sociaux. »

Inégalités sociales de santé : des déterminants multiples
 Moquet Marie-José

La santé de l'homme 2008 ; 397 ; pp. 17-19

En ligne : <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/140776/2116071>

PROMOTION DE LA SANTÉ

« La promotion de la santé représente un processus social et politique global, qui comprend non seulement des actions visant à renforcer les aptitudes et les capacités des individus mais également des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique, de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes.

La promotion de la santé est le processus qui consiste à permettre aux individus de mieux maîtriser les deux déterminants de la santé et d'améliorer ainsi leur santé. La participation de la population est essentielle dans toute action de promotion de la santé.

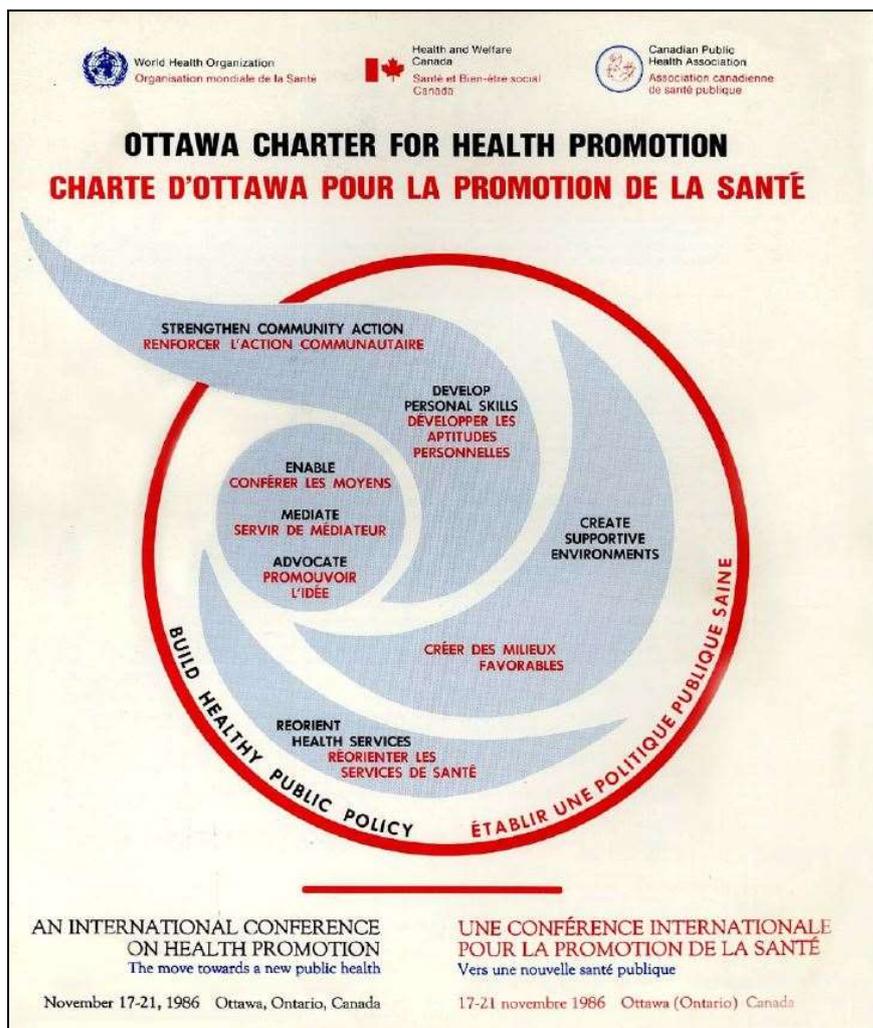
La Charte d'Ottawa définit trois stratégies fondamentales pour la promotion de la santé. Il faut sensibiliser à la santé pour créer les conditions essentielles à la santé indiquées plus haut ; conférer à tous des moyens de réaliser pleinement leur potentiel de santé ; et servir de médiateur entre les différents intérêts présents dans la société en vue d'atteindre la santé. »

Glossaire de la promotion de la santé

Nutbeam Don

Genève : Organisation mondiale de la santé, 1999, pp. 12-13

En ligne : http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/67245/WHO_HPR_HEP_98.1_fre.pdf



Charte d'Ottawa

Genève : Organisation mondiale de la santé, 1986, 6 p.

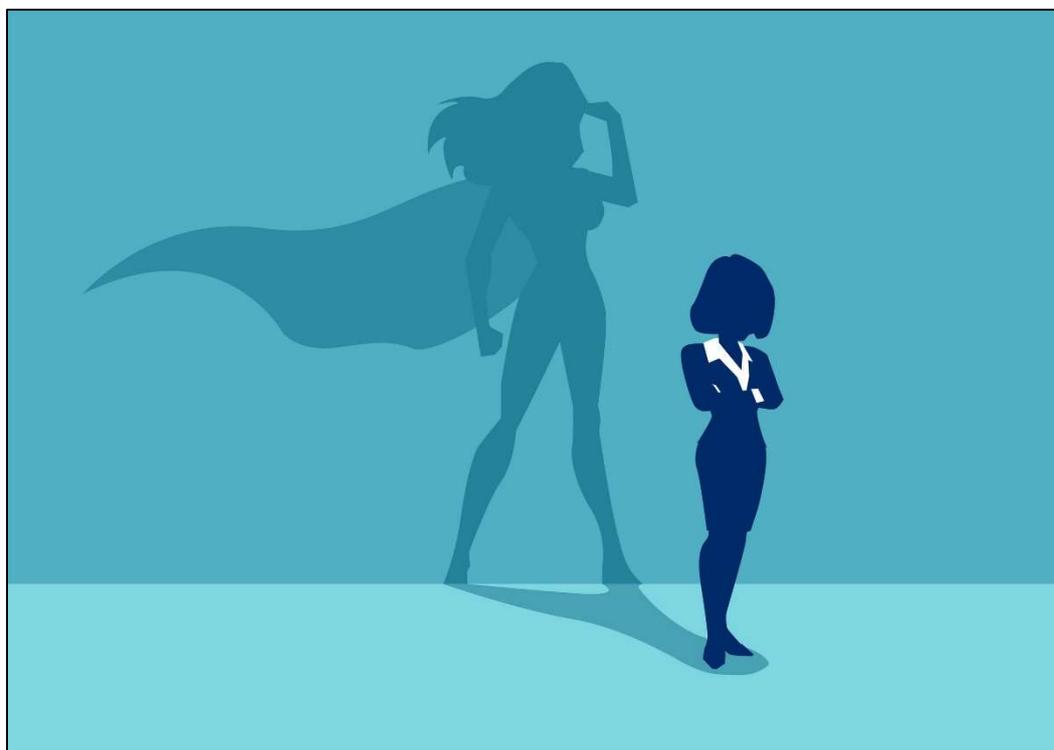
En ligne : https://www.euro.who.int/data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf

EMPOWERMENT

« On recense généralement plusieurs typologies d’empowerment. L’une des plus connues, proposée par William Ninacs, identifie trois types d’empowerment :

- **l’empowerment individuel** comporte quatre composantes essentielles : la participation, la compétence, l’estime de soi et la conscience critique. Dans leur ensemble et par leur interaction, elles permettent le passage d’un état sans pouvoir d’agir à un autre où l’individu est capable d’agir en fonction de ses propres choix ;
- **l’empowerment communautaire** renvoie à un état où la communauté est capable d’agir en fonction de ses propres choix et où elle favorise le développement du pouvoir d’agir de ses membres. La participation, les compétences, la communication et le capital communautaire sont les quatre plans sur lequel il se déroule. L’empowerment individuel contribue à réaliser celui de la communauté ;
- **l’empowerment organisationnel**, qui correspond aux deux fonctions d’une organisation sur le plan du développement du pouvoir d’agir : d’une part, elle sert de lieu d’empowerment pour les personnes qui y participent, et revêt en ce sens une fonction d’empowerment communautaire ; d’autre part, le cheminement permettant à l’organisation de développer son propre pouvoir d’agir constitue sa deuxième fonction. Ce cheminement s’exécute sur quatre plans en interaction : la participation, les compétences, la reconnaissance et la conscience critique. À l’instar du pouvoir d’agir des individus qui contribue à réaliser celui de la communauté, c’est-à-dire l’empowerment communautaire, l’empowerment des organisations en fait autant. »

*Empowerment et intervention : développement de la capacité d’agir et de la solidarité
Québec : Presses de l’Université de Laval, 2008, 140 p.*



© Stocklib / Feodora Chiosea

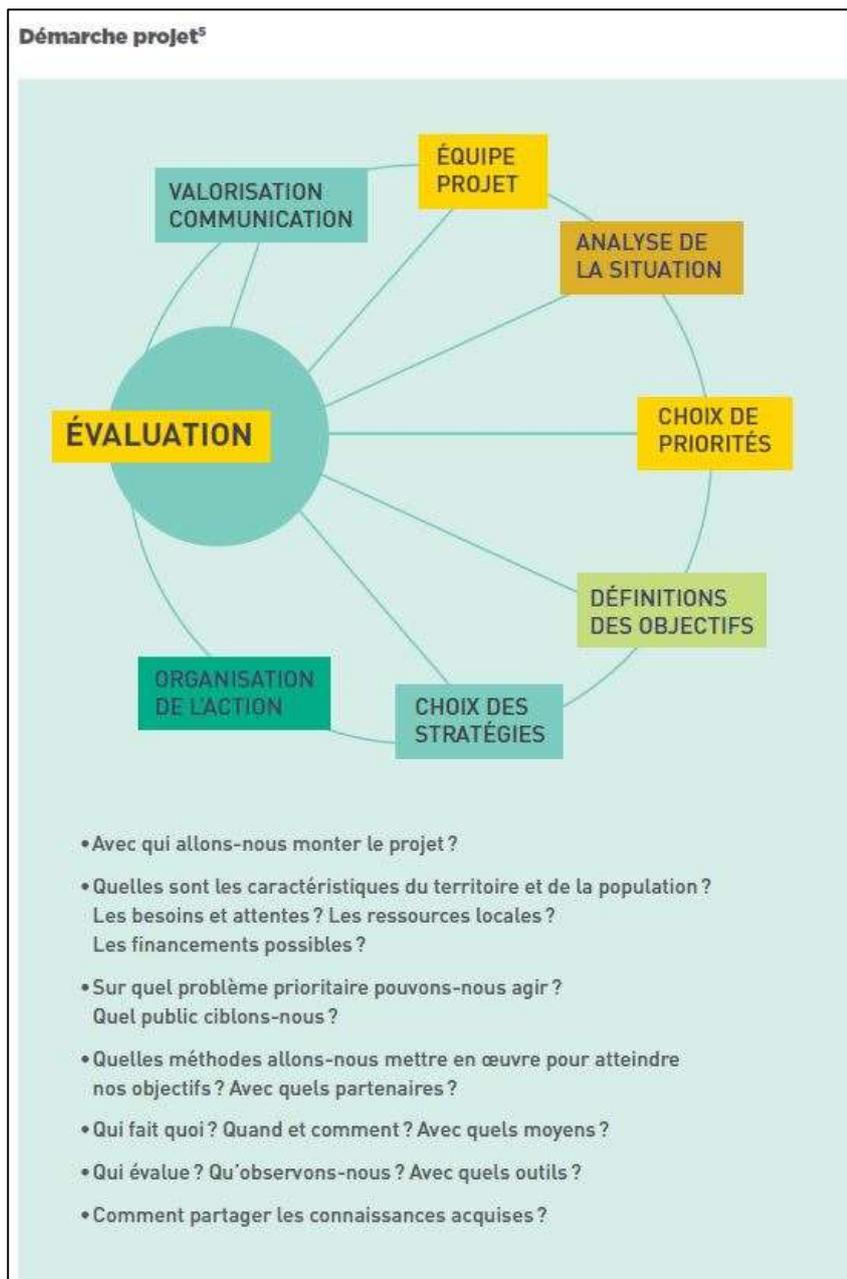
ACTION DE SANTÉ

« La programmation des actions de santé est une démarche qui cherche à résoudre les problèmes de santé publique définis comme prioritaires dans la phase de diagnostic de santé d'une population. C'est sur ce choix que se fonde le choix des stratégies, la définition des objectifs, le plan opérationnel des activités et l'évaluation pragmatique/professionnelle des résultats, du processus, des ressources, de la participation de la communauté, du partenariat et de l'équipe. »

La programmation des actions et des évaluations pragmatiques/professionnelles dans le cadre des actions humanitaires.

*Baumann M, Deschamps JP, Cao MM
Santé publique 1998 ; 10(1) : pp.*

71-86

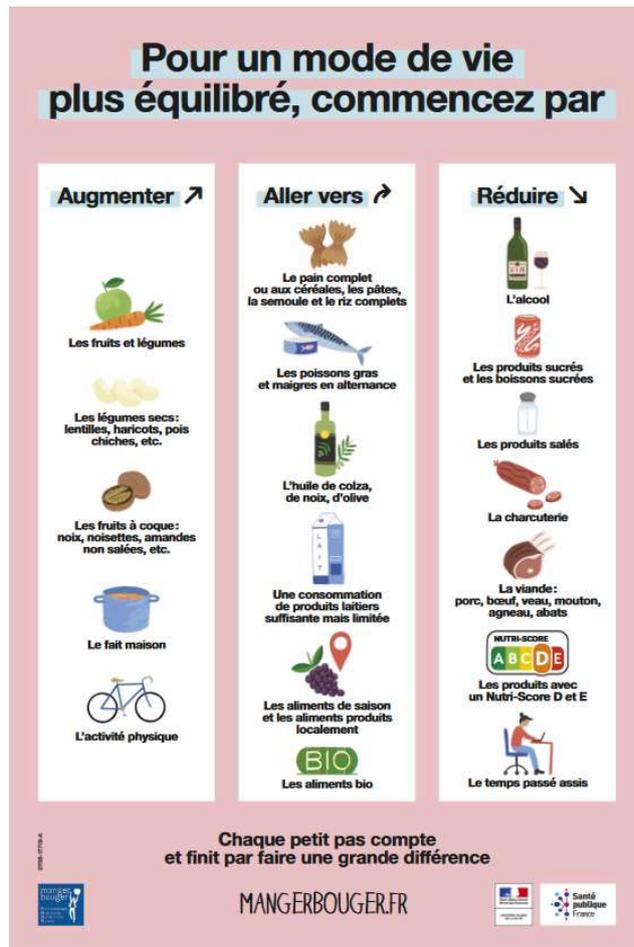


Agir en promotion de la santé : ce qu'il faut savoir avant de se lancer. Dijon : ARS Bourgogne-Franche-Comté, Ireps Bourgogne-Franche-Comté, 2020, p. 11

NUTRITION

« La nutrition est un déterminant majeur de santé. Dans une perspective de santé publique, elle intègre l'alimentation et l'activité physique. Une nutrition satisfaisante à tous les âges de la vie contribue à la préservation d'un bon état de santé. »

Programme national nutrition santé 2019-2023. Paris : Ministère des solidarités et de la santé, 2019, 94 p.
En ligne : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf



En ligne : https://www.mangerbouger.fr/content/show/1502/file/Affiche_recommandations_adultes.pdf

Recommandations pour les adultes : Pour un mode de vie plus équilibré [Affiche]

Saint-Maurice : Santé publique France, 2019.

ALIMENTATION SAINTE

« L'alimentation favorable à la santé contribue de manière durable au bien-être physique, mental et social de chacun. Elle doit assurer la sécurité alimentaire et ainsi préserver la santé de la population dans son environnement et son contexte culturel. Accessible à tous, elle exige un engagement responsable de tous les acteurs de la chaîne alimentaire et un dialogue permanent au sein de la société. »

Alimentation favorable à la santé. Paris : Conseil national de l'alimentation, 2018, p.2 (Avis ; 81). En ligne : <https://cna-alimentation.fr/download/avis-n81-alimentation-favorable-a-la-sante/>

ACTIVITÉ PHYSIQUE

« Tous les mouvements corporels produits par la contraction des muscles squelettiques entraînant une augmentation de la dépense énergétique au-dessus de la dépense de repos. Elle comprend tous les mouvements de la vie quotidienne, y compris ceux effectués lors des activités de travail, de déplacement, domestiques ou de loisirs. »

État des lieux de l'activité physique et de la sédentarité en France, mise à jour de l'édition 2017
Larras Benjamin. Paris : Observatoire nationale de l'activité physique et de la sédentarité, 2021, 32 p.
En ligne : https://onaps.fr/wp-content/uploads/2021/04/Onaps_TAB2017_Mise-a-jour-1.pdf

SÉDENTARITÉ

« Situation d'éveil caractérisée par une dépense énergétique inférieure ou égale à la dépense de repos en position assise ou allongée (1,6 MET) : déplacements en véhicule automobile, position assise sans activité autre, ou à regarder la télévision, la lecture ou l'écriture en position assise, le travail de bureau sur ordinateur, toutes les activités réalisées au repos en position allongée (lire, écrire, converser par téléphone, etc.) »

*Actualisation des repères du PNNS :
Révisions des repères relatifs à l'activité physique et à la sédentarité
Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail (Anses)
Maisons-Alfort : Anses, 2016, 584 p.
En ligne : <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2012SA0155Ra.pdf>*

PROMOTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

« La promotion de la santé au travail résulte des efforts combinés des employeurs, des travailleurs et de la société pour améliorer la santé et le bien-être des personnes au travail.

Ceci peut être obtenu par une combinaison de

- l'amélioration de l'organisation et de l'environnement de travail
- la promotion de la participation active
- l'encouragement du développement personnel

Le promotion de la santé au travail améliore significativement la santé et le bien-être des employés et de leur famille, et contribue à atteindre le succès économique en augmentant la productivité et la croissance économique ».

*The Lisbon statement on workplace health in SMEs.
European Network for Workplace Health Promotion.
Essen: BKK Bundesverband; 2001, 4 p.*

En ligne : <https://www.enwhp.org/resources/toolip/doc/2018/05/09/lisbon-statement--final.pdf>

« La promotion de la santé sur le lieu de travail vient compléter les mesures de sécurité et de santé au travail dans le cadre des efforts combinés entrepris par les employeurs, les travailleurs et les autorités nationales afin d'améliorer la santé et le bien-être des hommes et des femmes dans le cadre de leur activité professionnelle. Les programmes de promotion de la santé et du bien-être au travail mettent l'accent sur la promotion de la santé auprès de tous les travailleurs et de leurs familles au travers de programmes de prévention et d'assistance dans les domaines du stress au travail, de la violence au travail, de la consommation excessive de drogue et d'alcool et de la promotion de lieux de travail non-fumeurs. »

Promotion de la santé et bien-être au travail [Page internet]

Genève : Organisation internationale du travail, s.d.

En ligne : <https://www.ilo.org/safework/areasofwork/workplace-health-promotion-and-well-being/lang--fr/index.htm>

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

« La notion de qualité de vie au travail renvoie à des éléments multiples, relatifs en partie à chacun des salariés mais également étroitement liés à des éléments objectifs qui structurent l'entreprise. Elle peut se concevoir comme un sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise, l'intérêt du travail, les conditions de travail, le sentiment d'implication, le degré d'autonomie et de responsabilisation, l'égalité, un droit à l'erreur accordé à chacun, une reconnaissance et une valorisation du travail effectué.

Ainsi conçue, la qualité de vie au travail désigne et regroupe les dispositions récurrentes abordant notamment les modalités de mises en œuvre de l'organisation du travail permettant de concilier les modalités de l'amélioration des conditions de travail et de vie pour les salariés et la performance collective de l'entreprise. Elle est un des éléments constitutifs d'une responsabilité sociale d'entreprise assumée. »

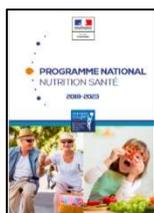
Accord National Interprofessionnel sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail (ANI)

Paris : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle, 2013, 18 p.

En ligne : <https://www.anact.fr/file/3915/download?token=psG1KZ0u>

2 – CADRE D’ACTION

2.1 – Politique nationale et régionale



Programme national nutrition santé 2019-2023

Paris : Ministère des solidarités et de la santé, 2019, 94 p.

En ligne : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf

Lancé depuis le 20 septembre 2019, le 4^{ème} PNNS a pour objectif l’amélioration de la santé de l’ensemble de la population via la nutrition. Il se base sur les recommandations du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) portant sur le statut nutritionnel des populations, ainsi que les apports alimentaires et la pratique d’activité physique. Il s’attache également à réduire les inégalités sociales de santé.

Le PNNS 4 s’appuie sur 5 axes, comprenant 55 actions concrètes :

1. Améliorer pour tous l’environnement alimentaire et physique pour le rendre plus favorable à la santé
2. Encourager les comportements favorables à la santé
3. Mieux prendre en charge les personnes en surpoids, dénutries ou atteintes de maladies chroniques
4. Impulser une dynamique territoriale
5. Développer la recherche, l’expertise et la surveillance en appui de la politique nutritionnelle



4e Plan santé au travail 2021-2025

Paris : Ministère du travail, de l’emploi et de l’insertion, 2021, 132 p.

En ligne : <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pst4.pdf>

Cette 4^{ème} feuille de route de santé au travail 2021-2025 est le fruit d’un travail de co-construction entre l’État, la Sécurité sociale et tous les organismes de prévention ainsi que les partenaires sociaux. Il se fonde sur la primauté de la logique de la prévention par rapport à celle de la réparation, la promotion d’une approche positive de la santé, la place majeure du dialogue social autour des conditions de travail où celle de la prévention de la désinsertion professionnelle et de l’accompagnement des salariés vulnérables restent donc des fondamentaux de la prévention en santé au travail.



Promotion de la santé au travail par l’activité physique et sportive [Page internet]

Paris : Ministère des Sports, 2022

En ligne : <https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-sante-bien-etre/activites-physiques-et-sportives-en-milieu-professionnel/article/promotion-de-la-sante-au-travail-par-l-activite-physique-et-sportive>

Au croisement des objectifs de santé publique et de santé au travail identifiés par les derniers Plans santé au travail, le ministère des Sports s’est doté d’une feuille de route pour développer les APS en milieu professionnel. Cette feuille de route est articulée autour de 6 axes et 27 mesures et inscrite dans le cadre de la Stratégie nationale sport-santé. Elle vise à accélérer la prise de conscience de l’ensemble des acteurs et à enclencher un processus en proposant des mesures très opérationnelles.

NB. des outils sont déjà en ligne :

➔ À l'usage des employeurs



Cadre normatif applicable en matière d'Activités Physiques et Sportives en milieu professionnel : les réponses aux questions les plus fréquentes posées par les employeurs, illustrées par quelques situations pratiques

Paris : Ministère des Sports, 2022, 26 p.

En ligne : https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/aps_milieupro_guide_juridique_employeurs_vf.pdf

➔ À l'usage des services de santé au travail



Activité physique et sportive, un levier en faveur de la santé au travail

Paris : Ministère des Sports, 2022, 15 p.

En ligne : https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/guide_aps_a_l_usage_des_services_sante_au_travail_vpubli.pdf



Parcours nutrition santé

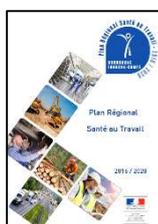
In : **Projet régional de santé Bourgogne Franche-Comté juillet 2018-juin 2028 Schéma régional de santé SRS**. Volume 1, parties 1 à 5.

Dijon : ARS Bourgogne Franche-Comté, 2018, pp. 180-187

En ligne : https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/system/files/2018-07/PRS2_BFC_SRS-2_1%C3%A8re_Partie.pdf

Le volet nutrition du **Projet régional de santé 2018-2028 Bourgogne-Franche-Comté** développe les trois objectifs généraux suivants :

- approfondir les actions de prévention en matière de nutrition en les adaptant aux populations ou aux milieux les plus à risques dans une démarche de promotion de la santé en conformité avec la Charte d'Ottawa
- améliorer la pertinence de la prise en charge de l'obésité des adultes et des jeunes de moins de 18 ans, dans une logique de graduation du parcours du patient
- développer l'activité physique et sportive adaptée auprès des populations prioritaires



Plan régional Santé au travail 2016-2020

Besançon : Directe Bourgogne-Franche-Comté, 2017, 82 p.

En ligne : https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/sites/bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/prst_3_2016_2020_version_8_definitive.pdf

Ce plan régional a été piloté par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). Il est le fruit d'un travail partenarial avec différents partenaires de la santé au travail. Il propose un programme de 33 actions qui donne la priorité à la prévention primaire et au développement de la culture de prévention. Il incite notamment à prévenir l'usure professionnelle, à agir sur les risques prioritaires, à informer et communiquer de façon coordonnée.

2.2 – PNNS 4 : nouvelles recommandations



Recommandations sur l'alimentation pour les adultes : l'essentiel [Page internet]

Saint-Maurice : Santé publique France. s.d.

En ligne : <https://www.mangerbouger.fr/Les-recommandations/Ressources-pros/Recommandations-sur-l-alimentation-pour-les-adultes-L-essentiel>

Les recommandations alimentaires du PNNS (Programme National Nutrition Santé) pour les adultes ont été actualisées en 2019 par l'Anses, le HCSP et Santé publique France, afin de prendre en compte l'évolution des données scientifiques des dix dernières années. Ces recommandations ont pour objectif d'aider les personnes à faire de meilleurs choix alimentaires. Elles sont complétées par des recommandations visant à adopter un mode de vie plus actif, c'est-à-dire à faire plus d'activité physique et à réduire le temps passé assis.

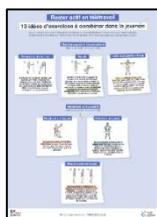


L'essentiel des recommandations sur l'alimentation

Saint-Maurice : Santé publique France, 2019, 4 p.

En ligne : <https://www.mangerbouger.fr/content/show/1597/file/L%E2%80%99essentiel%20des%20recommandations%20alimentaires.pdf>

Ce document de synthèse a été publié à destination des professionnels de santé. Il expose les fondements scientifiques des nouvelles recommandations alimentaires pour les adultes et donne des conseils pratiques pour parler d'alimentation avec les patients.



Télétravail : 10 astuces anti-sédentarité / 10 idées d'exercices à combiner dans la journée

Guides et affiches – Activité physique et sédentarité [Page internet]

Saint-Maurice : Santé publique France. s.d.

En ligne : https://www.mangerbouger.fr/content/show/1506/file/10_exercices_pour_des_pauses_actives_en_TT.pdf

La vague 6 de l'enquête CoviPrev menée par Santé publique France (sur l'évolution de l'activité physique, du temps passé assis et du temps passé devant un écran pendant le confinement) a mis en évidence des temps de sédentarité très importants ainsi qu'une diminution de la pratique d'activité physique. Pour répondre à ce constat, Santé publique France a conçu des outils faciles à mettre à la disposition des salariés pour les accompagner au quotidien, pour passer moins de temps assis et se lever plus souvent dans la journée.

Une vidéo est également disponible : <https://youtu.be/My1-MnVwli4?list=PLI00syIAMv7Sd0Juu-UmpUv23ZrQoblwc>



Nutri-Score [Page internet]

Paris : Ministère des solidarités et de la santé. 2021.

En ligne : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/nutrition/nutri-score/>

Nutri-Score fournit au consommateur, sur la face visible des emballages alimentaires, une information lisible et facilement compréhensible sur la qualité nutritionnelle globale des produits, au moment où il fait ses courses. Il peut ainsi comparer les produits et orienter ses choix vers des aliments de meilleure qualité nutritionnelle. Le Ministère des solidarités et de la santé propose sur son site internet les dernières actualités relatives au Nutri-Score, présente la genèse du projet, et met à disposition les études et rapports scientifiques publiés dans ce cadre.

2.3 – Enquêtes & repères statistiques



Baromètre santé et qualité de vie au travail 11^e édition : étude de perception menée auprès de salariés du secteur privé

Paris : Malakoff Médéric Humanis, 2019, 38 p.

En ligne : <https://newsroom.malakoffhumanis.com/download-pdf/5d80c3281416ef09206d6dea>

Depuis 2009, Malakoff Médéric mène une politique soutenue d'études, de recherches et d'expérimentations pour comprendre les déterminants de la santé et du bien-être au travail, leurs liens avec la performance de l'entreprise, et leurs évolutions au fil du temps, qui se traduit par la publication d'un rapport qui vise à dresser un panorama des enjeux de la santé et de la qualité de vie au travail. L'enquête menée en 2019 est centrée sur la maîtrise du temps (accélération du rythme, articulation vie privée-vie professionnelle), les conséquences sur le bien-être et la capacité des salariés à agir sur leur santé.

NB. La 12^e édition de l'enquête, menée en 2020, existe, mais elle est focalisée sur le télétravail et la santé mentale en temps de pandémie.

<https://lecomptoir.malakoffhumanis.com/12eme-edition-du-barometre-sante-et-qualite-de-vie-au-travail-de-malakoff-humanis-comment-les-salaries-ont-vecu-lannee-2020/>



Nutrition et prévention des cancers

Ancellin Raphaëlle, Gaillot de Saintignon Julie

Boulogne-Billancourt : Institut national du Cancer (INCa), 2019, 16 p. (Fiches repères)

En ligne : <https://www.e-cancer.fr/content/download/280976/3991138/file/Fiche%20reperes-Nutrition-2019.pdf>

Cette nouvelle édition fait le point sur les facteurs de risque de cancer liés à la nutrition : l'alcool, une alimentation déséquilibrée et le surpoids. L'analyse est complétée de recommandations pour diminuer les risques.



Surpoids/obésité en santé travail : dossier

Le Fur Catherine, Delevoy Valérie

Loos : ISTNF, 2017, 26 p.

En ligne : <https://docplayer.fr/71546274-Dossier-surpoids-obesite-en-sante-travail-laboration-c-le-fur-v-delevoy-istnf-validation-le-groupe-nutrition-sante-travail.html>

La prévention et la prise en charge de l'obésité et du surpoids constituent un enjeu majeur de santé publique autant que de santé au travail. Comme de nombreuses pathologies chroniques, l'obésité a des répercussions sur l'emploi, le maintien en activité professionnelle... mais elle peut également participer aux déterminismes de certaines maladies professionnelles, et inversement le travail peut aussi jouer un rôle important dans la survenue et le maintien d'un surpoids ou d'une obésité. Ce dossier fait le point sur les liens entre surpoids, obésité et santé au travail.



Nutrition santé. Éléments saillants en Bourgogne-Franche-Comté

Dijon : ORS BFC, ARS BFC, 2017, 12 p.

En ligne : <https://www.orsbfc.org/publication/diagnostic-prs2-nutrition-sante/>

À la demande de l'Agence Régionale de Santé, un diagnostic sur la Nutrition en Bourgogne-Franche-Comté a été réalisé en 2017 par l'ORS. Il se situe dans le cadre de la préparation du Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2022, tel que défini par la loi de modernisation de notre système de santé (Art. 58 Loi 1 art L1434-2 CSP). Il fournit des éléments de cadrage en lien avec le parcours de santé « Nutrition Santé ». Le diagnostic est structuré selon quatre parties : état de santé, facteurs de risque, aides soins et prévention, et évaluation des deux précédents PRS.



Santé et itinéraire professionnel : état de la connaissance et perspective – Actes du colloque organisé par la Dares et le Drees sur les travaux conduits à partir de l'enquête Santé et itinéraire professionnel (Sip) 2006-2010

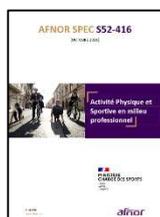
Documents d'études 2016 ; 197 : 37 p.

En ligne : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/de_n197.pdf

Afin de dresser un état des lieux des connaissances, un colloque « Santé et itinéraire professionnel : état des connaissances et perspectives » a été organisé le 22 septembre 2015, conjointement par la Dares et la Drees. Il s'appuie sur les travaux les plus récents issus de l'enquête Santé et itinéraire professionnel de 2006 et 2010 (Sip 2006-2010). L'enquête Sip visait d'une part à mieux connaître les déterminants de la santé liés aux conditions de travail et aux parcours professionnels : comment les conditions physiques et organisationnelles du travail, les expositions aux risques, les discontinuités et les ruptures du parcours professionnel contribuent-elles, dans la durée, à construire, à préserver ou à fragiliser leur état de santé ? D'autre part, elle devait permettre de repérer l'impact de l'état de santé sur le parcours professionnel des personnes, les aléas de carrière ou les discriminations éventuelles qu'elles ont pu rencontrer : en quoi des événements de santé, qu'ils soient déterminés ou non par l'environnement professionnel, induisent-ils des ruptures ou au contraire sont-ils compatibles avec une continuité de l'itinéraire professionnel, en fonction des ressources individuelles et collectives dont disposent les personnes ?

3 – AGIR EN MILIEU PROFESSIONNEL

3.1 – Référentiels d'intervention



AFNOR SPEC S52-416 : Activité physique et sportive en milieu professionnel

Paris : Afnor éditions, 2021, 18 p.

En ligne : <https://www.boutique.afnor.org/fr-fr/norme/afnor-spec-s52416/activite-physique-et-sportive-en-milieu-professionnel/fa201296/278041>

Le ministère chargé des Sports a soutenu l'élaboration de ce guide de référence, qui a pour objectif de favoriser la pratique d'activité physique et sportive en milieu professionnel et de permettre aux structures volontaires de s'emparer du sujet, voire de franchir le pas. Il propose donc des recommandations et bonnes pratiques, de la définition des activités et services aux principales modalités d'engagement choisies.



Promouvoir le bien-être, la santé et la participation au travail des employés : kit d'outils en milieu professionnel

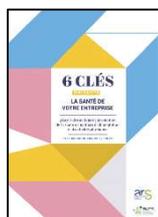
Chrodis Plus

Bruxelles : Commission européenne, 2020

En ligne : http://chrodis.eu/wp-content/uploads/2020/11/chrodis-plus-toolkit_fr_20201027.pdf

Ce kit d'outils a été développé dans le cadre de l'action commune Chrodis Plus, une initiative portée par la Commission européenne. Cette action vise à aider les pays membres de l'UE à créer des conditions de travail qui promeuvent le bien-être, la santé et la capacité de travail, préviennent le développement des maladies chroniques, et aident les individus souffrant de problèmes liés aux maladies chroniques à continuer de travailler. Ce kit propose des interventions et encourage les mesures concrètes et réalisables.

NB. Ce kit est le corollaire d'un autre outil : **Promouvoir l'inclusion et l'aptitude au travail des personnes souffrant de maladies chroniques : un outil de formation pour les managers d'entreprises** <http://chrodis.eu/wp-content/uploads/2020/10/fra-chrodis-training-tool-2.pdf>



6 clés pour booster la santé de votre entreprise grâce à des actions de promotion de la santé en matière d'alimentation et d'activité physiques en Bourgogne-Franche-Comté

Dijon : Ireps Bourgogne-Franche-Comté, ARS Bourgogne-Franche-Comté, 2020, 43 p.

En ligne : https://www.rapps-bfc.org/sites/default/files/publications/fichiers/2020/REFENT-JUIN-2020_WEB.pdf

À destination des professionnels, ce guide propose des repères théoriques, des actions et des outils pour mettre en place des actions favorables à la santé en matière de nutrition, en milieu du travail. Après avoir fixé les enjeux de l'alimentation et de l'activité physique des salariés, les auteurs déclinent 6 points stratégiques : la mise en place d'un environnement de travail favorable à la santé ; l'appui sur des cadres d'action et de repères reconnus ; la collaboration avec des acteurs-ressources de l'entreprise ; la labellisation "Entreprise active du PNNS" ; des exemples locaux de bonnes idées et la prise en compte des conditions particulières de travail.



Le kit anti-couacs pour les pros : promotion de la santé et nutrition

Colard Manon, Masrouby Maurine, Millot Isabelle, et al.

Dijon : Ireps Bourgogne-Franche-Comté, ARS Bourgogne-Franche-Comté, 2020, 61 p.

En ligne : <https://www.rapps->

[bfc.org/sites/default/files/publications/fichiers/2020/REFPRO_JUIN_2020_WEB.pdf](https://www.rapps-bfc.org/sites/default/files/publications/fichiers/2020/REFPRO_JUIN_2020_WEB.pdf)

Ce référentiel de bonnes pratiques en éducation nutritionnelle est destiné aux professionnels de la prévention et de la promotion de la santé. Après un préambule consacré aux principes d'intervention en promotion de la santé, il détaille les enjeux de santé liés à la nutrition, puis les axes stratégiques à lever, des pistes d'inspiration, des rappels sur la prise en compte du public, et des ressources locales à contacter.



L'activité physique au travail : des bienfaits pour tous

Comité scientifique de Kino-Québec

Québec : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2019, 88 p. (Savoir et agir)

En ligne : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Activite_Physique_au_travail_Kino-Qc.pdf

Cet avis du Comité scientifique de Kino-Québec fait état des données actuelles qui précisent les effets bénéfiques de la pratique régulière d'activités physiques pour les organisations et leur personnel. Il apporte aux spécialistes, aux employés et aux décideurs en milieu de travail un éclairage actualisé sur les interventions possibles. Il se veut un guide pour sensibiliser, motiver et outiller les entreprises qui souhaitent bonifier ou mettre en place une démarche structurée qui tient compte de leurs enjeux, de leur réalité et des besoins de leur personnel.



La promotion et la mise en œuvre de programmes d'activité physique et de lutte contre la sédentarité en milieu professionnel : bénéfiques, typologie des pratiques et modalités d'intervention

Galissi Vanessa., Praznocy Corinne

Clermont-Ferrand : Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité, 2017, 22 p.

En ligne : <https://onaps.fr/wp->

[content/uploads/2021/04/Onaps AP et sedentarite en milieu professionnel.pdf](https://onaps.fr/wp-content/uploads/2021/04/Onaps_AP_et_sedentarite_en_milieu_professionnel.pdf)

L'Onaps a apporté un appui méthodologique pour l'évaluation du projet Etireo. Il s'agit d'un programme d'activité physique adaptée en milieu professionnel (échauffement avant prise de poste), combiné aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (application et borne avec capteur Microsoft Kinect). L'accompagnement de ce projet en activité physique adaptée connectée a été l'occasion de faire le point dans un rapport sur les pratiques liées à l'activité physique et à la lutte contre la sédentarité en milieu professionnel, mais également sur les bénéfices attendus pour chacune des parties et la manière d'évaluer au mieux les impacts.

NB. Ce rapport a été résumé sous forme de poster

https://onaps.fr/wp-content/uploads/2020/10/Poster_SFSP_AP_prof_vf2-1.pdf





Synthèse d'intervention probantes dans les domaines de la nutrition

La Plaine Saint-Denis : Chaire de recherche en prévention des cancers INCA/IReSP/EHESP, 2017, 56 p. (Stratégies d'interventions probantes en prévention (SIPrev))

En ligne : <http://www.frapscentre.org/wp-content/uploads/2017/11/SIPrev-Nutrition-VF-GLOBAL.pdf>

Ce document a été réalisé sur la base des travaux effectués par l'Union internationale de promotion et d'éducation pour la santé (IUPES) et l'Agence régionale de santé ex-Picardie. Il s'inscrit dans le projet de recherche TC-REG "Exploration de l'efficacité et des conditions d'efficacité de modalités de transfert de connaissances à l'échelle régionale". Il constitue un socle commun de connaissances scientifiques sur les actions probantes en prévention dans les domaines de la nutrition.



Entreprises et nutrition : améliorer la santé des salariés par l'alimentation et l'activité physique Guide à l'usage des responsables d'entreprises, d'administrations et des représentants du personnel

Paris : Ministère chargé de la Santé, 2013, 26 p.

En ligne : <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/09012013-GUIDE-PNNS-entreprises-DER.pdf>

Agir, au sein de l'entreprise, sur la nutrition (l'alimentation et l'activité physique) constitue un moyen de contribuer au bien-être au travail, à la prévention des pathologies les plus fréquentes, à la réduction de l'absentéisme, à l'amélioration de la qualité du travail et à donner une cohérence globale aux messages de nutrition au sein de la société. Ce guide est destiné à favoriser le développement d'actions de promotion de la nutrition sur le lieu de travail dans le cadre des chartes « Entreprises actives du PNNS » et « Établissements actifs du PNNS » dont il rappelle les objectifs, les modalités de fonctionnement, les modalités d'adhésion.

3.2 – Exemples d'actions



Coordination et évaluation du programme national MASSCE : mobilité active, sport, santé et compétitivité des entreprises

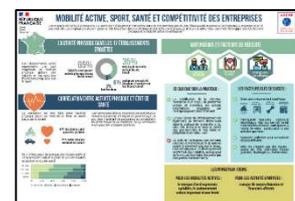
Duran Mathilde, Mercat Nicolas, Larras Benjamin, Genin Pauline, Praznoczy Corinne

Paris : République française ; Angers : Ademe, 2020, 124 p.

En ligne : <https://onaps.fr/coordination-et-evaluation-du-programme-national-massce-2/>

L'objectif du rapport est de comprendre les motivations, les freins, les résultats, les facteurs clés de succès des entreprises concernant la mise en œuvre de programme de mobilité et de promotion de l'activité physique et sportive. Pour ce faire, un échantillon de 17 établissements volontaires a été sélectionné, privés et publics, de taille et de localisation différentes, en centre-ville, en périphérie, en milieu rural. Une série d'entretiens approfondis auprès des responsables d'entreprises a été réalisée ainsi qu'une enquête auprès des salariés de ces établissements.

Une infographie résumant les principaux résultats a été tirée de cette étude et est accessible à la même adresse





Bonnes pratiques des Trophées « Sentez-vous sport » 2019

Paris : Comité national olympique et sportif français, 2019

En ligne :

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/SVS/TropheesSVS/2019/laureats-trophes-2019.pdf>

Créés en 2014, les Trophées « Sentez-Vous Sport » s'inscrivent dans le cadre de l'événement annuel national initié par le CNOSF depuis 2010 pour la promotion du sport pour tous. Les Trophées ont pour objectif de mettre en avant des initiatives d'entreprises (petites et grandes), de structures territoriales, d'associations et de fédérations qui croient en l'intégration d'une politique de promotion d'une activité physique et sportive dans leurs stratégies et pratiques managériales, ou qui embauchent des sportifs de haut niveau.

NB. les archives des ces bonnes pratiques sont disponibles en ligne

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/6682-bonnes-pratiques---exemples.html>



Réduire le temps assis en milieu professionnel : l'étude « Sédentarité au travail » (SAuT)

Marchant Gonzalo, Nicaise Virginie, Chastin Sébastien, et al.

Santé publique 2019 ; 31(3) : 377-85

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2019-3-page-377.htm>

Cette recherche a pour but d'évaluer les effets d'une intervention sur la réduction du temps passé en position assise en contexte professionnel. L'intervention consistait en une présentation collective sur la sédentarité et les pauses actives au travail, suivie d'une phase individuelle de planification. Les participants étaient ensuite invités à utiliser un logiciel d'alerte pendant quatre semaines.



Quelles solutions pour soutenir une stratégie sport santé et qualité de vie au travail ? « Pitch » des différents acteurs des stands (startups, entreprises, indépendants, associations, laboratoires universitaires) [Vidéo]

4^{ème} Journée Sport Santé Bien-Être : Sport, Santé et Qualité de Vie au Travail, 31

mai 2018, Poitiers. Poitiers : Université de Poitiers, 2018

En ligne : <https://urlz.fr/i540>

Lors de la journée Sport, Santé et Qualité de Vie au Travail organisée par la chaire de recherche et d'enseignement Sport Santé Bien-être de l'Université de Poitiers, une séance est consacrée aux solutions, idées, programmes en cours pour développer l'activité physique en milieu professionnel. Dix-sept intervenants exposent leur projet.

NB. Un exemple d'action avec Orléans Métropole est aussi développé dans la séquence intitulée « Du sport-entreprise à la SQVT »

<https://uptv.univ-poitiers.fr/program/4eme-journee-sport-sante-bien-etre/video/47497/du-sport-entreprise-a-la-sqvt/index.html>



Promotion de la santé par l'activité physique sur les lieux de travail : une expérimentation participative dans une entreprise privée

Planchard Jo-Hanna, Bailly Laurent, Tifretene Karim, at al.

Santé publique 2018 ; 30(2) : 169-76

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2018-2-page-169.htm>

L'objectif de ce travail est d'identifier les processus collaboratifs opérant autour d'un projet de promotion de l'activité physique en entreprise, mené par approche participative dans le cadre d'un partenariat intersectoriel, et d'en estimer les premiers effets sur les salariés en termes de santé



Évaluation d'un programme de promotion de la santé conduit en entreprise

Forette Françoise, Brieu Marie-Anne, Lemasson Hervé, Salord Jean-Claude, Le Pen Claude
Santé publique 2014 ; 26(4) : 443-451

En ligne : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2014-4-page-443.htm>

L'objectif de l'étude "Entreprise en Bonne Santé" (EBS) est de démontrer l'intérêt pour une entreprise d'offrir un programme de prévention en santé, sur le lieu et le temps de travail afin : 1) d'améliorer la culture sanitaire, 2) de modifier les comportements, et 3) d'améliorer l'image de l'entreprise.

3.3 – Outils numériques



Challenge SQVT 2022

Paris : Ouilive, Trainme Corporate, 2022

En ligne : <https://www.ouilive.co/challenge-sqvt-2022/>

La plateforme de challenges connectés Ouilive et TrainMe Corporate, filiale de Decathlon qui « accompagne les entreprises dans leur programme sport, bien-être et prévention santé » se sont associés pour créer un défi inter-entreprises basé sur l'activité physique à l'occasion de la semaine de la Qualité de vie au travail. À noter : d'autres défis bien-être et santé sont disponibles.



Kiplin

Nantes : Kiplin, 2022

En ligne : <https://www.kiplin.com/fr/>

Start-up spécialisée dans l'édition de jeux de santé, Kiplin propose, par le biais d'une application numérique, différentes formes de jeux en équipe pour lutter contre la sédentarité et reprendre une activité physique régulière. Sur un mode ludique et avec la validation d'un comité scientifique, les challenges proposés peuvent s'adapter aux entreprises pour forger un esprit d'équipe et aux établissements de santé dans le cadre du sport sur ordonnance.



Start'R, l'appli qui vous met en mouvement

Villeneuve-d'Ascq : Institut de Recherche du Bien-être, de la Médecine et du Sport Santé (IRBMS), 2022

En ligne : <https://startr-irbms.com/>

Start'R est une application proposée par l'IRBMS qui vise, sur un mode ludique, à réintroduire du bien-être au travail et au quotidien. Conçue comme une application de jeux, avec des défis individuels ou des challenges collectifs, elle amène à sortir de la sédentarité et pratiquer une activité physique par effet d'entraînement.

4 – QUELQUES SITES-RESSOURCES



Aract Bourgogne-Franche-Comté

L'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) contribue à la qualité de vie au travail en s'appuyant sur une approche globale du fonctionnement des entreprises. Elle agit auprès des entreprises et des territoires dans quatre principaux domaines : le développement du capital humain, l'accompagnement des mutations et des innovations sociales, le renforcement de la culture de prévention des risques professionnels et la promotion de la diversité. L'Aract apporte un conseil aux entreprises par des appuis individuels ou collectifs.

En ligne : <https://bourgognefranchecomte.aract.fr>



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le CCHST a pour mission d'être la ressource nationale du Canada en matière d'avancement de la santé et de la sécurité au travail. Son site internet propose des fiches d'information faciles à comprendre, présentées sous forme de questions et de réponses. Elles couvrent une vaste gamme de sujets liés à la santé et à la sécurité au travail, des dangers aux maladies, en passant par l'ergonomie et la promotion de milieux de travail sains. Exemple le plus pertinent pour notre thématique : Bien s'alimenter au travail.

En ligne : <https://www.cchst.ca/> ;

<https://www.cchst.ca/oshanswers/psychosocial/healthyeating.html>



Comité national olympique et sportif français (CNOSF)

Le CNOSF est le représentant du mouvement sportif français auprès des instances internationales mais aussi des interlocuteurs des pouvoirs publics et de la société civile. À ce titre, il mène des actions d'intérêt commun au bénéfice des fédérations. Il intervient, entre autres, dans le domaine de la promotion de la santé par le sport et du sport en entreprise (via la Fédération française du sport d'entreprise <https://ffse.fr/>)

En ligne : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/>



Comité régional olympique et sportif Bourgogne-Franche-Comté (Cros BFC)

Les CROS ont pour mission de développer la pratique sportive, sauvegarder et diffuser l'Olympisme, préserver le patrimoine sportif régional. Ils mènent différentes actions pour développer la pratique sportive, notamment la promotion du sport-santé et du sport en entreprise. Le Cros BFC développe le Sport Santé Bien-Être en entreprise avec le dispositif WORK&MOVE®. Ce programme intervient dans le but d'améliorer les relations et les conditions de travail, parties intégrantes des enjeux de la Responsabilité Sociétale des entreprises.

En ligne : <https://www.cros-bfc.fr/> ; <https://www.cros-bfc.fr/presentation-work-and-move>



ÉVALIN

Cet outil vise à aider concrètement les porteurs de projets en nutrition (alimentation et activité physique), à construire l'évaluation des projets locaux, régionaux ou nationaux qu'ils prévoient et développent. Il est aussi destiné aux financeurs de tels projets afin de compléter l'analyse qu'ils font des projets qui leur sont soumis. Que faut-il évaluer ? Comment dimensionner l'évaluation par rapport à l'ampleur de l'intervention en nutrition ? Quels outils utiliser ?

En ligne : <https://www.evaluation-nutrition.fr>



Manger bouger

Ce site est produit par Santé publique France et propose des contenus uniquement en matière de prévention sur la thématique de la nutrition. Il propose des conseils et des outils dans deux rubriques : Manger mieux et Bouger plus. L'onglet « L'essentiel » est regroupé à la fois les recommandations, la Fabrique des Menus, les tests de niveau d'activité physique et de sédentarité, un catalogue d'activités physiques, des documents d'information et un lexique.

En ligne : <https://www.mangerbouger.fr/>



Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps)

L'Onaps a pour mission de rassembler et d'améliorer les connaissances sur les niveaux d'activité physique et de sédentarité de la population française, ainsi que sur les différents facteurs qui les déterminent. Il mène des études, propose une boîte à outils avec ses productions et organise chaque année un colloque.

En ligne : <https://onaps.fr/>



OSCARS Travail

OSCARS (Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé) permet d'accéder rapidement à une base de données détaillée des actions contribuant à l'atteinte des objectifs régionaux de santé publique, de déterminer la couverture territoriale de chacune d'entre elles, d'identifier les acteurs, les partenaires et les financeurs. Outil dynamique, OSCARS permet des recherches multicritères ainsi que des analyses croisées. OSCARS propose un module supplémentaire « Travail » spécifique aux actions en santé au travail, en région PACA et en Martinique.

En ligne : <https://www.oscarsante.org/provence-alpes-cote-d-azur/actions/travail> ;
<https://www.oscarsante.org/martinique/actions/travail>



Ministère des Solidarités et de la santé : Lettres "Actualités PNNS" et "Les établissements actifs du PNNS"

Le Ministère des solidarités et de la santé propose une rubrique « Lettres "Actualités PNNS" » où sont regroupées les dernières informations sur le PNNS 4, sous forme de newsletter. Un panorama synthétique est donc rendu disponible aux professionnels qui travaillent sur le sujet. Le dernier numéro est daté de septembre 2021. La page consacrée aux établissements actifs PNNS regroupe toutes les informations sur les étapes de la démarche, avec accès aux documents à remplir.

En ligne : <https://cutt.ly/PGWwWk6> ; <https://cutt.ly/QGWwGgN>



Réseau acteurs Programme national nutrition santé

Le site du réseau d'acteurs du PNNS a pour objectif de mettre à disposition un outil de référence dans la démarche de mise en place de projets dans le domaine de la nutrition (promotion de la santé en alimentation, en activité physique et lutte contre la sédentarité). Il se veut comme un lieu d'interactions permettant aux acteurs de s'informer, de se former et d'agir en nutrition. Les bonnes pratiques sont mises en avant afin d'apporter des exemples de projets pouvant servir d'inspiration aux projets innovants de demain. Ainsi le projet « Manger mieux Bouger plus au travail » est-il mis en lumière.
En ligne : <https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/>



Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (Rrapps)

Le Rrapps est l'outil de la politique de prévention en Bourgogne-Franche-Comté. Il propose des stratégies d'intervention efficaces pour la mise en œuvre de la politique de santé régionale ; il développe une culture partagée entre les acteurs de la santé en région ; il systématise des pratiques basées sur des référentiels communs, lesquels participent au renforcement des savoirs experts des membres du réseau ; il construit en lien avec les délégations départementales de l'Agence régionale de santé une offre de prévention cohérente et adaptée aux besoins de chaque territoire.

La page « Nutrition » propose particulièrement des publications en rapport avec la thématique, ainsi qu'un dossier recensant les sources d'information pertinentes.

En ligne : <https://www.rrapps-bfc.org/>



Savoirs d'intervention

Conçu par l'Ireps Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif Émergence, le site Savoirs d'intervention propose de concilier validité scientifique et prise en compte des savoirs professionnels, de manière à rendre accessibles des savoirs d'intervention qui soient utiles pour la pratique. Un espace thématique « Nutrition » propose différentes stratégies probantes, à adapter pour des actions dans le cadre professionnel.

En ligne : <https://www.savoirsdintervention.org/nutrition/>

L'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Bourgogne-Franche-Comté (Ireps BFC) rassemble dans ses centres de ressources documentaires spécialisés en santé publique des ouvrages, rapports et revues spécialisées en promotion de la santé, à disposition des professionnels et des futurs professionnels de la santé, de l'éducation et du social.

À Dijon, l'Ireps propose un fonds documentaire d'ouvrages, de rapports internationaux, nationaux et locaux, des revues spécialisées, des outils pédagogiques, des supports d'information diffusables en nombre, ainsi que des prestations documentaires personnalisées (recherches documentaires, bibliographies...).

Les autres antennes départementales de l'Ireps BFC (Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Nord Franche-Comté) disposent d'un fonds pédagogique composé d'outils d'intervention en promotion et éducation pour la santé ; elles assurent la diffusion en nombre de documents d'information en santé, pour l'essentiel édités par Santé publique France.

Ces différents fonds documentaires sont interrogeables sur les bases de données Bib-Bop (<http://www.bib-bop.org/>).

Tous les centres de documentation possèdent un espace permettant la consultation sur place des documents du fonds documentaire (articles, ouvrages, outils, etc.).

Seuls les ouvrages et outils d'intervention sont empruntables, via une adhésion annuelle régionale gratuite.

Pour en savoir plus : <http://www.ireps-bfc.org/>